**Financement pour la transformation du système Modèle de rapport annuel sur l’état d'avancement des projets**

Janvier 2022

**d the Multiplier combined**

**[[1]](#footnote-2)**

|  |
| --- |
| **GÉNÉRALITÉS** |
| Pays : | Cliquez pour saisir le texte. |
| Nom du projet auquel ce financement contribue : | Cliquez pour saisir le texte. |
| Identifiant du projet (le cas échéant) : | Cliquez pour saisir le texte. |
| Agent partenaire : | Cliquez pour saisir le texte. |
| Date de démarrage du financement[[2]](#footnote-3): | Cliquez ou tapez pour saisir une date. |
| Montant du financement : | Cliquez pour entrer le montant. |
| Période considérée dans ce rapport (de : mois, jour, année, à : mois, jour, année) : | Cliquez pour saisir le texte. |
| Date de dépôt du rapport : | Cliquez ou tapez pour saisir une date. |
| **OBJET ET INSTRUCTIONS** |
| **Objet** |
| Ce rapport annuel sur l’état d’avancement du financement pour la transformation du système est axé sur l'apprentissage et vise à :* Évaluer et rendre compte des **progrès et des réalisations du financement pour la transformation du système pour la période considérée**, afin de contribuer à l'amélioration de la mise en œuvre du financement pour la transformation du système et de garantir la réalisation des objectifs visés.
* Partager les **enseignements tirés** pour améliorer les activités et les priorités du financement pour la transformation du système.
* Assurer la **responsabilité** et la **transparence** du financement et de ses engagements.
 |

|  |
| --- |
| **Instructions** |
| Ce modèle doit être complété par l'agent partenaire, après avoir consulté le gouvernement et le groupe local des partenaires de l’éducation. Conformément à la politique et aux directives sur les financements pour la transformation du système du Partenariat mondial pour l’éducation (GPE), l'agent partenaire effectue chaque année un rapport sur l’état d'avancement de la mise en œuvre du financement pour la transformation du système. Le premier rapport annuel sur l’état d’avancement doit couvrir les douze premiers mois de mise en œuvre et être soumis au plus tard trois mois après la première date anniversaire du démarrage officiel du financement[[3]](#footnote-4). Le deuxième rapport annuel doit être soumis au plus tard trois mois après la deuxième date anniversaire du démarrage du financement. Et ainsi de suite.Le rapport complet comprend les **éléments** suivants :* Modèle dûment complété (le présent formulaire, y compris les annexes pertinentes).
* Cadre des résultats et données de la part variable.
* Résultats concrets et produits du savoir générés grâce à l’appui du financement pour la transformation du système, ou récits d'impact.
* Documentation confirmant explicitement la réalisation des objectifs de la part variable au cours de la période considérée.

Pour les financements cofinancés, il convient de noter que certaines sections de ce modèle concernent l'ensemble duprojet cofinancé par le GPE et d'autres bailleurs de fonds, et que d'autres sections concernent la partie du projet financépar le financement pour la transformation du système du GPE. Le terme « projet » est utilisé dans le premier cas et « financement » dans le second.Le texte doit être clair et concis. Des annexes peuvent être ajoutées si vous souhaitez ne présenter que les textes clésdans le rapport. Si des contenus se chevauchent, ils peuvent être référencés de manière transversale pour éviter lesrépétitions. Les questions doivent être considérées comme un ensemble interdépendant afin de construire le fil conducteur du projet. Certaines questions feront appel à une réflexion et un jugement résultant de la triangulation d'informations multiples et de qualité ainsi qu’à des explications logiques. Veuillez présenter des élém ents concrets et des **données ventilées** par différents sous-groupes (**au minimum par sexe**, et par tout autre groupe si possible). Dans la mesure du possible, une **perspective de genre et d'équité** doit être incluse. Les données probantes et les résultats doivent être replacés dans le **contexte national/sous-national** du pays au moment de l'examen, afin de mieux appréhender les informations. Le rapport doit être envoyé par courrier électronique à **gpe\_grant\_submission@globalpartnership.org**, avec copie à l'agence de coordination et au responsable de l’équipe-pays du Secrétariat du GPE. À la suite du dépôt, le Secrétariat du GPE peut contacter les agents partenaires pour solliciter des informations supplémentaires ou demander des précisions. Le dernier rapport sera rendu public après avoir été envoyé par l’agent partenaire et examiné par le Secrétariat du GPE. Pour toute question, veuillez vous adresser à votre interlocuteur principal au Secrétariat du GPE. |
| **LISTE D'ACRONYMES** |
| Veuillez insérer la liste des acronymes utilisés dans ce rapport, le cas échéant.Cliquez ici pour ajouter des acronymes. |
| **1. ÉTAT D’AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE** |
| **1.1 État d’avancement global du projet au cours de la période considérée** |
| Sélectionnez une note pour indiquer le **niveau global de l’état d’avancement** **réalisé** au cours de la période de référence en vue d'atteindre le ou les objectif(s) du projet, en tenant compte de l’état d’avancement des composantes/objectifs individuels du projet et de la part variable, du niveau d'absorption financière et de la performance de gestion (c'est-à-dire la gestion du projet et la gestion financière, la passation de marchés, le suivi et l’évaluation, les exigences en matière de rapports financiers, toute autre exigence de conformité). | **État d’avancement global pour la période considérée :** Sélectionnez une note.[[4]](#footnote-5) |
| Pour expliquer la note ci-dessus, veuillez décrire :1. Les principales **réalisations** au cours de la période considérée.
2. Les **difficultés ou les retards de mise en œuvre** rencontrés par le projet au cours de la période considérée ; les **raisons** de ces problèmes ; dans quelle mesure ils ont été atténués jusqu'à présent ; et ce qui reste à faire par qui et quand pour y remédier.
3. Les **facteurs** qui ont conduit à une hausse ou une baisse de la note de l’état d’avancement ci-dessus, par rapport à la période considérée précédente (le cas échéant)[[5]](#footnote-6).
4. Si des progrès ont été réalisés pour atténuer **les difficultés ou les retards des périodes considérées précédentes** (le cas échéant).
 |
| Cliquez pour saisir le texte. |
| Pour les projets ayant une note globale de « moyennement insatisfaisant » ou moins au cours de la période considérée : Veuillez décrire les **actions prioritaires prévues pour la période suivante** afin de surmonter les obstacles, de s'appuyersur les réalisations et les partenariats, et de mettre en pratique les enseignements tirés. |
| Cliquez pour saisir le texte. |
| **1.2 État d’avancement du projet par composante/objectif** |
| Veuillez fournir en annexe 2 les informations sur l’**état** **d'avancement de la mise en œuvre de chaque composante/objectif du projet** pour la période considérée :* Évaluation des progrès par composante/objectif[[6]](#footnote-7).
* Brève description des principales activités entreprises et des résultats obtenus, par composante/objectif.
 |
| **1.3 État d’avancement de la part variable (le cas échéant)** |
| S’il y a lieu, veuillez décrire :1. Dans quelle mesure les **stratégies** de la part variable ont été et/ou sont en voie d'être mises en œuvre et

si les **cibles** ont été et/ou sont en voie d'être atteintes selon le calendrier convenu.1. À quel moment et de quelle manière la **vérification** a été effectuée pour les cibles (censées être) atteintes

pendant la période de référence.En outre, veuillez remplir le **modèle de rapport de la part variable** en annexe 3. Le Secrétariat peut vous contacterdans les 6 semaines suivant sa réception pour toute question. Vous pouvez également soumettre le **cadre de****résultats pour la part variable**, s'il y en a un.Enfin, veuillez joindre les **documents** confirmant explicitement la réalisation des cibles de la part variable afin depermettre un décaissement (partiel) (par exemple, le rapport de l'agent de vérification indépendante, le document devalidation des résultats par l'agent partenaire et/ou le groupe local des partenaires de l’éducation). |
| Cliquez ici pour saisir le texte. |
| **1.4 État d’avancement du financement de l'Accélérateur de l'éducation des filles (le cas échéant)** |
| Si applicable - L'**Accélérateur de l’éducation des filles** atteint-il ses objectifs ? Sélectionnez une note pour préciser l’état d’avancement de la période considérée. | **État d’avancement de l’Accélérateur de l’éducation des filles :**  Sélectionnez une note.[[7]](#footnote-8) |
| Veuillez formuler ci-dessous une brève description pour justifier votre évaluation. Dans quelle mesure l’Accélérateur de l’éducation des filles réussit-il à atténuer les obstacles liés au genre auxquels sont confrontées les filles ? Dans quelle mesure est-il aligné sur les interventions du financement pour la transformation du système ? Pourquoi ou pourquoi pas ? |
| Cliquez ici pour saisir le texte. |
| **1.5 Enseignements tirés et pratiques innovantes/prometteuses** |
| Veuillez indiquer toute **pratique** émergente **réussie**, toute **intervention innovante** dans des projets de transformation au niveau du système et de renforcement des capacités, ou tout **enseignement**, en relation avec la mise en œuvre du financement/projet au cours de la période considérée. |
| Cliquez ici pour saisir le texte. |
| **1.6 Récits d'impact** |
| Au cours de la période de référence, avez-vous identifié des **récits d’impact** du projet sur les bénéficiaires que vous souhaiteriez partager avec l'équipe de communication du Secrétariat du GPE ? Si oui, veuillez les décrire ci-dessous ou les mettre en pièce jointe. Ces récits seront présentés sur les supports et plateformes de communication du GPE, en mentionnant le prestataire. |
| Cliquez ici pour saisir le texte. |
| **1.7 Résultats concrets et produits du savoir** |
| Veuillez joindre les **résultats concrets et les produits du savoir** (par exemple, évaluations, pilotes, études, etc.) générés par le soutien du financement au cours de la période considérée. Veuillez joindre également toutes les **photos,** **vidéos, affiches de plaidoyer**, etc., qui peuvent être présentées dans les articles ou blogs du GPE. |
| **2. RAPPORTS FINANCIERS ET GESTION DU FINANCEMENT**  |
| **2.1 Rapport financier sur le financement du GPE** |
| **Taux d'absorption financière cumulée**: Fournir un taux d'absorption financière basé sur les **dépenses cumulées** exprimées en pourcentage du budget approuvé à date ainsi qu’une note. | **Budget approuvé à date**[[8]](#footnote-9)**:** Cliquez ici pour entrer le chiffre. |
| **Dépenses cumulées**[[9]](#footnote-10) **:** Cliquez ici pour entrer le chiffre. |
| **Taux d'absorption financière cumulée[[10]](#footnote-11) :** Cliquez ici pour entrer le chiffre. |
| **Niveau d'absorption financière :** Sélectionnez un classement[[11]](#footnote-12). |
| Si l'absorption financière n'est pas considérée comme étant « en bonne voie », veuillez formuler une explication identifiant les principales activités qui ont été retardées et les montants non dépensés correspondants, ainsi que les raisons de ce retard et les mesures prises pour garantir que l'absorption des dépenses sera en bonne voie au cours de la prochaine période de référence. |
| Cliquez ici pour saisir le texte. |
| **Analyse des écarts budgétaires pour la période de référence en cours :** Indiquez ci-dessous : |
| i) Budget total approuvé pour la période de référence en cours | ii) Total des dépenses pour la période de référence en cours | iii) Explication de la sous-utilisation ou du dépassement des dépenses de plus de 10%. |
| Cliquez ici pour entrer le chiffre. | Cliquez ici pour entrer le chiffre. | Cliquez ici pour saisir le texte. |
| **2.2 Performance de la gestion** |
| Veuillez donner une note ci-contre pour indiquer la performance du financement tout au long de la mise en œuvre en termes de **gestion**. Il s’agit des mesures de protection financière, de passation de marchés, sociale et environnementale, les dispositions de mise en œuvre et les autres obligations de gestion fiduciaire ou de conformité. | **Niveau de performance de la gestion** : Sélectionnez une note**[[12]](#footnote-13)**. |
| Veuillez expliquer ci-dessous comment ces dispositions et responsabilités en matière de gestion ont affecté, de manièrepositive ou négative, la mise en œuvre du financement et les réalisations vers l'obtention des résultats. Indiquez les éventuels problèmes ou insuffisances liés à la gestion au cours de la période examinée, et la manière dont ils ont été/sont traités. Pourquoi ou pourquoi pas ? |
| Cliquez ici pour saisir le texte. |
| **2.3 Révisions du financement** |
| **Période de référence :**Au cours de cette période, y a-t-il eu des **révisions[[13]](#footnote-14)** du financement autres que celles soumises au Conseil d'administration ou au Secrétariat du GPE pour approbation ? | **Dans les douze prochains mois :**Quelle est la probabilité que le gouvernement et l’agent partenaire soumettent une **demande** de révision au Conseil d'administration ou au Secrétariat du GPE au cours des douze prochains mois pour approbation ? |
| Oui/Non. | Sélectionnez dans la liste[[14]](#footnote-15). |
| Si oui, veuillez les décrire ci-dessous. | Si vous sélectionnez « moyennement probable » ou plus dans le menu déroulant ci-dessus, veuillez expliquer ci-dessous. |
| Cliquez ici pour saisir le texte. | Cliquez ici pour saisir le texte. |
| **3. DONNÉES SUR LE SUIVI**  |
| **3.1 Données sur les indicateurs du cadre de résultats**  |
| Veuillez inclure l’intégralité du **cadre de résultats** dans une annexe ou en pièce jointe. Le cadre de résultats doit inclure :* Les valeurs des indicateurs de référence, de l’objectif final et des étapes par objectif et par composante/sous-composante.
* Les valeurs cibles révisées (si la ou les valeurs cibles initiales ont été officiellement révisées en raison d'une restructuration ou de changements au cours de la mise en œuvre).
* Le statut de la réalisation par rapport aux valeurs cibles pour l'année en cours.
* Les raisons pour lesquelles les indicateurs n'ont pas été atteints ou ont été dépassés au cours de la période considérée.
 |
| **3.2 Données sur les chiffres globaux** |
| Veuillez fournir en annexe 4 les données relatives aux **trois chiffres globaux** du GPE :* Achat et distribution de manuels scolaires
* Enseignants formés
* Salles de classe construites ou réhabilitées
 |
| **3.3 Données cumulatives sur les enfants bénéficiaires** |
| Veuillez fournir en annexe 5 les données cumulatives relatives au nombre d'enfants qui ont **­­directement participé aux activités du projet, reçu des incitations, ou bénéficié de services soutenus par le projet ou d’interventions du projet sur la période de mise en œuvre totale du financement à date**. Si ces données ne sont pas disponibles, veuillez en expliquer les raisons dans la section commentaire de l'annexe 5.Veuillez également indiquer en annexe les valeurs désagrégées pertinentes par sous-groupes**, au minimum par sexe.** Si elles sont appropriées et disponibles, fournissez des valeurs ventilées par différents sous-groupes (enfants handicapés, enfants réfugiés, enfants déplacés à l'intérieur de leur pays, enfants non scolarisés et enfants issus de minorités ethnoculturelles/ linguistiques marginalisées) et par niveau d'éducation. |

**Annexe 1 : Arbres de décision pour la note globale de l’état d’avancement et la note de l’état d’avancement au niveau des composantes/objectifs**

1**. Evaluation de l’état d’avancement global**

Un ou plusieurs des 3 éléments ci-dessus sont-ils jugés **insatisfaisants** (moyennement insatisfaisants, insatisfaisants ou très insatisfaisants), ou **en retard** ?

***PENDANT LA MISE EN ŒUVRE –*** *La note du* ***niveau global de l’état d’avancement*** *doit refléter le statut actuel et prendre en compte les 3 éléments suivants :*

* La note au niveau de la composante et l’état d’avancement de la part variable (tous deux inclus dans ce rapport)
* Le niveau d'absorption financière (inclus dans ce rapport)
* La note de la performance de la gestion (incluse dans ce rapport. Il s’agit de la gestion financière et du projet, de la passation de marchés, du suivi et évaluation, des exigences en matière de rapports financiers, toute autre exigence de conformité)

**Oui**. Dans quelle mesure les insuffisances et les retards entravent la réalisation des principaux résultats du projet ?

**Non**

... compromettent la réalisation, mais une solution est **probable**

**...** mais la **plupart** des principaux résultats devraient être atteints de manière efficace.

**Tous** les principaux résultats devraient être atteints ou dépassés de manière efficace.

**Résultats escomptés seront atteints de manière efficace**

Note : Très satisfaisant

Des insuffisances/retards **MODÉRÉS...**

Note : Très insatisfaisant

Note : Insatisfaisant

Note : Moyennement satisfaisant Satisfaisant

Note : Satisfaisant

Note : Moyennement insatisfaisant

**Des insuffisances ou des retards limitent ou compromettent la réalisation d'au moins un résultat.**

Des insuffisances/retards **MAJEURS** compromettent la réalisation...

... et une solution est **peu probable**

Des insuffisances/retards **SIGNIFICATIFS** compromettent la réalisation...

... et une solution est **incertaine**

Des insuffisances/retards **MINEURS**...

... et **presque tous** les principaux résultats devraient être atteints de manière efficace.

**2. Evaluation de l’état d’avancement au niveau des composants/objectifs**

La composante/objectif connaît-il des insuffisances ou des retards ?

**PENDANT LA MISE EN ŒUVRE -** Les notes pour l’**état d’avancement par composante/objectif** doivent refléter le statut actuel des composantes/objectifs du financement comme suit :

* Une note distincte sur l’état d’avancement est attribuée à chaque composante/objectif du financement.
* Si le financement est révisé, la note doit refléter le statut de la composante après la révision.
* Le cheminement de la réflexion pour établir les notes au niveau de la composante est le suivant : 1) si la composante/objectif connaît des insuffisances ou des retards ; puis 2) dans quelle mesure ces insuffisances/retards, le cas échéant, compromettent la réalisation des principaux résultats de la composante/objectif ; et enfin, 3) la probabilité d’une solution.
* Veuillez remarquer que les notes au niveau des composantes/objectifs sont ensuite utilisées pour déterminer la note globale de l’état d’avancement, pour la période de référence.

**Oui**. Dans quelle mesure les insuffisances et les retards entravent la réalisation des principaux résultats de la composante/objectif ?

**Non**

Des insuffisances/retards **SIGNIFICATIFS** compromettent la réalisation...

... et une solution est **incertaine**

... compromettent la réalisation, mais une solution est **probable**

**...** mais la **plupart** des principaux résultats devraient être atteints de manière efficace.

Des insuffisances/retards **MINEURS**...

... et **presque tous** les principaux résultats devraient être atteints de manière efficace.

**Tous** les principaux résultats devraient être atteints ou dépassés de manière efficace.

**Résultats escomptés seront atteints de manière efficace**

Note : Très satisfaisant

Des insuffisances/retards **MODÉRÉS...**

Note : Très insatisfaisant

Note : Insatisfaisant

Note : Moyennement satisfaisant Satisfaisant

Note : Satisfaisant

Note : Moyennement insatisfaisant

**Des insuffisances ou des retards limitent ou compromettent la réalisation d'au moins un résultat.**

Des insuffisances/retards **MAJEURS** compromettent la réalisation...

... et une solution est **peu probable**

**Annexe 2 : État d’avancement de la mise en œuvre du projet, par composante/objectif**

|  |
| --- |
| **Mise en œuvre des composantes/objectifs du projet au cours de cette période de référence** |
| Veuillez sélectionner une note[[15]](#footnote-16) pour évaluer le **niveau de l’état d'avancement de chacune des composantes/objectifs du projet,** dans la mise en œuvre des activités prévues et l’obtention des résultats prévus du projet au cours de la période considérée. Décrivez également brièvement les **principales activités entreprises et les réalisations achevées.** |
| Composante/objectif | Niveau d'avancement pour la période de référence : | Brève description des principales activités entreprises et du niveau relatif de réussite des réalisations et résultats du projet prévus pour la période considérée : |
| Nom de la composante/objectif 1 :Cliquez ici pour saisir le texte. | Sélectionnez une note. | Cliquez ici pour saisir le texte. |
| Nom de la composanete/objectif 2 :Cliquez ici pour saisir le texte. | Sélectionnez une note. | Cliquez ici pour saisir le texte. |
| Nom de la composante/objectif 3 :Cliquez ici pour saisir le texte. | Sélectionnez une note. | Cliquez ici pour saisir le texte. |
| Nom de la composante/objectif 4 :Cliquez ici pour saisir le texte. | Sélectionnez une note. | Cliquez ici pour saisir le texte. |

**(Ajoutez ou supprimez des composants/objectifs selon les besoins).**

**Annexe 3 : Modèle de rapport sur la part variable (au cours de la mise en œuvre)**

|  |
| --- |
| **Période considérée :** du [mois/année] au [mois/année]. |
| **Indicateur** | **Base de référence** | **Cible pour la période considérée** | **Réalisations pour la période considérée** | **Décaissement pour la période considérée** | **Décaissement cumulé**  | **Éléments probants des réalisations\* (par exemple, rapport de vérification indépendante) et demande de versement\* :** veuillez noter ces éléments probants dans ce tableau et joindre les documents pertinents |
| **Montant réel décaissé** **(en $US/ €)** | **Proportion (%) du montant réel décaissé par rapport à l'allocation prévue pour la période considérée** | **Montant réel décaissé** **(en $US/€)** | **Proportion (%) du montant cumulé décaissé par rapport à l'allocation totale pour l'indicateur donné de la part variable** |
|  Sélectionnez une dimension. Niveau de l’état d’avancement pour la période considérée : Sélectionnez une note.  |
| 1)... |   |   |   |  |  |   |   |
| 2)... |   |   |   |  |  |   |   |
| 3)... |   |   |   |  |  |   |   |
| 4)... |  |  |  |  |  |  |  |
|  Sélectionnez une dimension. Niveau de l’état d’avancement pour la période considérée : Sélectionnez une note.  |
| 1)... |   |   |   |  |  |   |   |
| 2)... |   |   |   |  |  |   |   |
| 3)... |   |   |   |  |  |   |   |
| 4)... |  |  |  |  |  |  |  |

**(Ajoutez ou supprimez des lignes si nécessaire).**

**Annexe 4 : Modèle de rapport sur les chiffres globaux[[16]](#footnote-17)**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Indicateurs du GPE** | **Nom(s) de l'indicateur tel(s) qu'il(s) figure(nt) dans le document de programme et le formulaire de requête.** | **Nombre réel atteint (au cours de la période considérée)** * **Veuillez rendre compte de la situation en chiffres,** sans pourcentages, ni ratios.
* **Pour les projets cofinancés, veuillez fournir le chiffre pour l'ensemble du projet. Le Secrétariat du GPE le calculera au prorata de la proportion de la contribution du GPE par rapport au montant total du projet.**
 | **Commentaires**  |
| **Achat et distribution de manuels scolaires**  | 1)... |   |   |
| 2)... |   |   |
| 3)... |   |   |
| **Enseignants formés**  | 1)... |   |   |
| 2)... |   |   |
| 3)... |   |   |
| **Salles de classe construites ou réhabilitées**  | 1)... |   |  |
| 2)... |   |  |
| 3) ...  |  |  |

**Annexe 5 : Modèle de rapport cumulatif sur les enfants bénéficiaires**

|  |
| --- |
| **Données cumulatives sur les enfants bénéficiaires** |
| Veuillez indiquer le nombre cumulatif d'enfants (scolarisés et non scolarisés) qui ont **participé ­­directement aux activités du projet, qui ont reçu des incitations, ou bénéficié de services soutenus par le projet ou d’interventions du projet sur la période de mise en œuvre totale du financement à date.** **Veuillez également fournir des valeurs cumulées désagrégées pertinentes par sexe (applicable à tous les financements).** Le cas échéant, il convient de fournir des valeurs désagrégées par sous-groupes variés et par niveau d'éducation. Le rapport des données sur les enfants bénéficiaires est cumulatif, ce qui signifie que tous les bénéficiaires sont comptés comme un total courant, en additionnant tous les bénéficiaires depuis le début du financement jusqu'à la période de rapport considérée. Les données sur les bénéficiaires doivent être collectées en utilisant les méthodes et les outils propres à chaque projet. Il est entendu que certaines données désagrégées ne seront collectées que si un projet cible expressément des sous-groupes spécifiques à travers ses interventions et utilise ses propres méthodes pour compter les enfants bénéficiaires[[17]](#footnote-18). **NOTE :** Si ce financement pour la transformation du système est cofinancé, veuillez indiquer les chiffres pour l'ensemble du projet.  |
|  | Préscolaire (facultatif) | Primaire (facultatif) | Secondaire (facultatif) | **Total** |
| **Nombre cumulatif d'enfants ayant bénéficié directement du projet :** | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| **Dont filles :** | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Dont enfants handicapés (facultatif) : | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Dont enfants réfugiés (facultatif) :  | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Dont enfants déplacés à l'intérieur du pays (facultatif) :  | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Dont enfants non scolarisés (facultatif) : | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Dont enfants issus de minorités ethnoculturelles/linguistiques marginalisées : précisez lesquelles (facultatif) : | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Veuillez fournir toute information utile sur les enfants bénéficiaires. Il peut s'agir par exemple de la définition employée par le financement pour un sous-groupe particulier (notamment une description plus détaillée de ces sous-groupes), de l'approche/outil utilisé pour calculer le nombre de bénéficiaires dans l'ensemble ou par sous-groupe, de toute limitation de l'approche/outil employé pour ce calcul, et des raisons pour lesquelles les données sur les enfants bénéficiaires ne sont pas disponibles. |
| Cliquez ici pour saisir le texte. |

1. Ce modèle est destiné aux financements qui utilisent des modalités de type projet, telles que celles classées comme « autonomes » (le financement provient uniquement du GPE) ou « mises en commun au niveau du projet » (le financement provient du GPE et d'autres bailleurs de fonds pour soutenir un projet commun). Pour les fonds communs sectoriels ou les appuis budgétaires, veuillez utiliser le modèle dédié (lien à ajouter). [↑](#footnote-ref-2)
2. La date de « démarrage » (début) est considérée comme la date à laquelle la mise en œuvre du financement a effectivement commencé, marquée par un événement défini dans la requête de financement. [↑](#footnote-ref-3)
3. Soit quinze mois au plus tard après le démarrage officiel. [↑](#footnote-ref-4)
4. Voir à l'annexe 1 l’arbre de décision pertinent pour aider à déterminer une note globale de l’état d’avancement de la mise en œuvre. L'échelle est également la suivante : **Très Insatisfaisant** – Le financement présente des insuffisances ou des retards majeurs qui limitent ou compromettent la réalisation d'un ou plusieurs résultats et une solution est peu probable. **Insatisfaisant** – Le financement présente des insuffisances ou des retards significatifs qui limitent ou compromettent la réalisation d'un ou plusieurs résultats et une solution est incertaine. **Moyennement Insatisfaisant** – Le financement présente des insuffisances ou des retards modérés qui limitent ou compromettent la réalisation d'un ou plusieurs résultats, mais une solution est probable. **Moyennement Satisfaisant** – Le financement devrait permettre de réaliser efficacement la plupart de ses principaux résultats, avec des insuffisances modérées. **Satisfaisant** – Le financement devrait permettre d'atteindre presque tous les principaux résultats de manière efficace, avec seulement des insuffisances mineures. **Très Satisfaisant** – Le financement devrait permettre d'atteindre ou de dépasser tous les principaux résultats de manière efficace, sans insuffisances majeures. [↑](#footnote-ref-5)
5. Les facteurs peuvent inclure, mais ne sont pas limités à : la **gestion du projet/financement** (modalités de gestion, rôles et responsabilités, etc.) ; la **supervision du projet/financement** (supervision fournie pendant la mise en œuvre, notamment l'identification rapide et proactive des problèmes et les mesures prises pour les résoudre, etc.) ; les **facteurs liés aux capacités** (capacités institutionnelles et organisationnelles, capacités liées aux ressources humaines et autres questions ayant un impact sur les capacités, etc.) ; la **gestion financière/les questions fiduciaires** (mécanismes adéquats de passation de marchés, de financement, de budgétisation et de gestion financière en place conformément aux politiques et procédures des agents partenaires, etc.) ; le **suivi et l’évaluation** (qualité des dispositions de suivi et d'évaluation, notamment la conception, la mise en œuvre et l'utilisation du suivi et évaluation pour informer la gestion du financement et la prise de décision ; questions liées à la disponibilité des données, etc.) ; la **coordination, le partenariat et les processus participatifs** (principaux partenaires du projet, leurs rôles et leur engagement ; informations sur la fréquence et les raisons des consultations avec le groupe local des partenaires de l’éducation pendant la mise en œuvre du financement, etc.) ; les **facteurs externes, les facteurs indépendants de la volonté de l'agent partenaire et les circonstances imprévues** (changements macroéconomiques, situations de conflit et d’instabilité, catastrophes naturelles, changements dans l'engagement et le leadership du gouvernement, questions liées à la gouvernance et à la politique, difficultés techniques et logistiques imprévues, changements dans la portée du projet, etc.) ; et **tout autre difficulté et contrainte, ainsi que les facteurs** contribuant aux problèmes ou à la réussite de la mise en œuvre du financement. [↑](#footnote-ref-6)
6. Voir à l'annexe 1 l’arbre de décision pertinent pour aider à déterminer les notes d'avancement de la mise en œuvre au niveau des composantes/objectifs. [↑](#footnote-ref-7)
7. **Très Insatisfaisant –** L’Accélérateur de l’éducation des filles présente des insuffisances ou des retards majeurs qui limitent ou compromettent la réalisation d'un ou de plusieurs résultats et une solution est peu probable. **Insatisfaisant –** L’Accélérateur de l’éducation des filles présente des insuffisances ou des retards significatifs qui limitent ou compromettent la réalisation d'un ou de plusieurs résultats et une solution est incertaine. **Moyennement Insatisfaisant** – L’Accélérateur de l’éducation des filles présente des insuffisances ou des retards modérés qui limitent ou compromettent la réalisation d'un ou de plusieurs résultats, mais une solution est probable. **Moyennement Satisfaisant** – L’Accélérateur de l’éducation des filles permet d'atteindre la plupart de ses principaux résultats de manière efficace avec des insuffisances ou des retards modérés. **Satisfaisant** – L’Accélérateur de l’éducation des filles permet d'atteindre presque tous ses principaux résultats de manière efficace, avec seulement des insuffisances ou des retards mineures. ***Très Satisfaisant*** – L’Accélérateur de l’éducation des filles permet d'atteindre ou de dépasser tous les principaux résultats de manière efficace, sans insuffisances majeures. [↑](#footnote-ref-8)
8. Le **«** **budget approuvé »** fait référence à la version du budget qui a été approuvée par le Conseil d'administration du GPE (ou le Comité compétent/le Secrétariat dans le cadre de leurs pouvoirs délégués) ou à la version révisée du budget qui a été dûment approuvée conformément aux dispositions relatives aux révisions spécifiées dans la [Politique applicable aux financements pour la mise en œuvre des programmes sectoriels de l'éducation](https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2021-09-gpe-politique-financements-mise-%C5%93uvre-pse.pdf) . [↑](#footnote-ref-9)
9. Les **« dépenses »** sont les montants payés par les partenaires de mise en œuvre ou les agents partenaires à des tiers pour des services fournis ou des biens livrés. Ces montants n’incluent pas les engagements, qui font référence au montant que les partenaires de mise en œuvre ou les agents partenaire ont l'obligation de payer sur la base de contrats signés et après une exécution satisfaisante du contrat. [↑](#footnote-ref-10)
10. Le taux d'absorption financière cumulé peut être calculé à l'aide de la formule suivante :

Taux d’absorption financière cumulée (%)= (Dépenses cumulées)/(Budget à date) x 10 [↑](#footnote-ref-11)
11. **En retard** - le taux d'absorption cumulé est inférieur à 75 %. **Légèrement en retard** - le taux d'absorption cumulé est supérieur ou égal à 75 % mais inférieur à 90 %. **En bonne voie** - le taux d'absorption cumulé est supérieur ou égal à 90 %. [↑](#footnote-ref-12)
12. **Très Insatisfaisant –** Des insuffisances majeures dans la gestion de la performance du financement compromettent la capacité à fournir en temps voulu et de manière fiable les informations nécessaires à la gestion et au suivi de la mise en œuvre du projet, et une solution est peu probable. **Insatisfaisant –** Desinsuffisances significatives dans la gestion de la performance du financement compromettent la capacité à fournir en temps voulu et de manière fiable les informations nécessaires à la gestion et au suivi de la mise en œuvre du projet, et une solution est incertaine. **Moyennement Insatisfaisant –** Des insuffisances modérées dans la gestion de la performance du financement compromettent la capacité à fournir en temps voulu et de manière fiable les informations nécessaires à la gestion et au suivi de la mise en œuvre du projet, mais une solution est probable. **Moyennement Satisfaisant –** Des insuffisances modérées dans la gestion de la performance du financement existent mais compromettent pas la capacité à fournir en temps voulu et de manière fiable les informations nécessaires à la gestion et au suivi de la mise en œuvre du projet. **Satisfaisant** – Des insuffisances mineures dans la gestion de la performance du financement existent mais ne compromettent pas la capacité à fournir en temps voulu et de manière fiable les informations nécessaires à la gestion et au suivi de la mise en œuvre du projet. **Très Satisfaisant** – Le système de gestion de la performance des financements fournit de manière efficace et fiable les informations nécessaires à la gestion et au suivi de la mise en œuvre du projet. Des contrôles internes appropriés sont en place et fonctionnent efficacement. [↑](#footnote-ref-13)
13. Les révisions du projet sont régies par la [Politique applicable aux financements pour la mise en œuvre des programmes sectoriels de l'éducation](https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2021-09-gpe-politique-financements-mise-%C5%93uvre-pse.pdf). La politique décrit le processus d'approbation pour différents types de révisions. Le fait de mentionner une révision dans le rapport de mise en œuvre ne dispense pas de suivre la procédure régulière. [↑](#footnote-ref-14)
14. **Très Peu Probable –** Il est très peu probable qu'une demande de révision soit soumise à l'approbation du Conseil d'administration ou du Secrétariat du GPE au cours des douze prochains mois. **Peu Probable –** Il est peu probable qu'une demande de révision soit soumise à l'approbation du Conseil d'administration ou du Secrétariat du GPE au cours des douze prochains mois. **Moyennement Peu Probable –** Il est assez peu probable qu'une demande de révision soit soumise à l'approbation du Conseil d'administration ou du Secrétariat du GPE au cours des douze prochains mois. **Moyennement Probable –** Il est assez probable qu'une demande de révision soit soumise à l'approbation du Conseil d'administration ou du Secrétariat du GPE au cours des douze prochains mois. **Probable –** Il est probable qu'une demande de révision soit soumise à l'approbation du Conseil d'administration ou du Secrétariat du GPE au cours des douze prochains mois. **Très Probable –** Il est très probable qu'une demande de révision soit soumise à l'approbation du Conseil d'administration ou du Secrétariat du GPE au cours des douze prochains mois. [↑](#footnote-ref-15)
15. Voir à l'annexe 1 l’arbre de décision pour aider à déterminer les notes de l’état d'avancement de la mise en œuvre au niveau des composantes/objectifs. L'échelle est également la suivante : ***Très insatisfaisant* –** La composante/objectif présente des insuffisances ou des retards majeurs qui limitent ou compromettent la réalisation d’au moins un résultat et une solution est peu probable. ***Insatisfaisant* –** La composante/objectif présente des insuffisances ou des retards significatifs qui limitent ou compromettent la réalisation d’au moins un résultat et une solution est incertaine. ***Moyennement insatisfaisant* –** La composante/objectif présente des insuffisances ou des retards modérés qui limitent ou compromettent la réalisation d’au moins un résultat, mais une solution est probable. ***Moyennement satisfaisant*** - La composante/objectif devrait permettre d’atteindre de manière efficace la plupart de ses principaux résultats, avec des insuffisances ou des retards modérés. ***Satisfaisant* –** La composante/objectif devrait permettre d’atteindre de manière efficace presque tous ses principaux résultats, avec seulement des insuffisances ou des retards mineurs. ***Très satisfaisant* -** La composante/objectif devrait atteindre ou dépasser tous ses principaux résultats de manière efficace, sans insuffisances ni retards majeurs. [↑](#footnote-ref-16)
16. **Instructions générales :**

1) À partir de l'année fiscale 2021, seuls les chiffres globaux réels atteints au cours d'une période considérée sont requis ; aucune cible annuelle ne sera demandée par la suite.

2) Si aucuns chiffres globaux ne figurent dans le financement ou uniquement quelques-uns, veuillez inscrire « sans objet » dans la ou les cases concernées.

3) Si un indicateur est mesuré en pourcentage, veuillez fournir les **valeurs numériques** qui ont été utilisées pour calculer le pourcentage. Si ces chiffres ne sont pas disponibles, veuillez fournir le pourcentage et l’indiquer dans la case « commentaires ».

**Définitions du GPE :**

**Manuels scolaires achetés et distribués.** Cet indicateur permet de suivre le nombre de manuels scolaires qui ont été achetés et distribués par l'intermédiaire des financements du GPE au cours de la période considérée. « Les manuels scolaires » sont des livres conçus pour instruire les élèves dans des matières spécifiques, y compris les livres décrits comme du « matériel d'apprentissage ». Ils excluent les livres des bibliothèques scolaires ainsi que les romans et les livres à l'usage des enseignants (tels que les guides de programmes, les syllabus, et les guides et kits pour enseignants). Dans les cas où les livres sont désignés à la fois comme des livres à l'usage des enseignants et comme des livres conçus pour instruire les élèves, ils seront considérés comme des manuels scolaires aux fins de cet indicateur. Les données se réfèrent aux manuels qui ont été « distribués » aux écoles et qui ont été soit distribués aux élèves en prêt, soit conservés dans les écoles pour être utilisés en classe. Les données sur les manuels peuvent inclure des manuels en stock mais qui ne sont actuellement pas utilisés par les élèves.

**Enseignants formés.** Cet indicateur permet de suivre le nombre d'enseignants qui ont bénéficié d’une formation formelle et qui l’ont achevée, conformément aux normes nationales, par le biais des financements du GPE au cours de la période considérée. Les « enseignants » sont les professionnels de l'enseignement et de l'instruction qui sont directement impliqués dans l'enseignement aux élèves. Parmi eux figurent les enseignants titulaires, les enseignants spécialisés et les autres enseignants qui travaillent avec les élèves dans une salle de classe, en petits groupes dans une salle de ressources, ou dans le cadre d'un enseignement individuel à l'intérieur ou à l'extérieur d'une classe ordinaire. Le personnel enseignant et qui instruit exclut le personnel non professionnel qui aide les enseignants à dispenser l'enseignement aux élèves, comme les assistants d’enseignants et autres personnels paraprofessionnels. Le terme « formation » fait référence à la formation formelle des enseignants (initiale ou continue) conçue pour doter les enseignants des connaissances, de l'attitude, du comportement et des compétences nécessaires pour enseigner au niveau pertinent et accomplir leurs tâches efficacement.

**Salles de classe construites ou réhabilitées.** Cet indicateur permet de suivre le nombre de salles de classe qui ont été construites et/ou réhabilitées grâce aux financements du GPE au cours de la période considérée. Dans le contexte de cet indicateur, les « salles de classe » sont des pièces dans lesquelles des activités d'enseignement et d'apprentissage peuvent avoir lieu. Il s'agit de structures physiques semi-permanentes ou permanentes qui peuvent être situées ou non dans une école. Le terme « réhabilité » peut être interprété différemment selon les contextes et peut être soumis à des normes différentes. Par conséquent, il faudra faire preuve de discernement pour déterminer si une structure réhabilitée (classe, bâtiment scolaire, etc.) est conforme ou non à des normes nationales ou autres qui sont acceptables et satisfaisantes pour l'entité chargée de la mise en œuvre. En général, ce terme signifie que la structure (classe, bâtiment, etc.) a été rénovée, entièrement ou partiellement, impliquant que la structure est mise aux normes.

**Remarque :** si l'unité d'analyse de l'indicateur est le nombre d'écoles et non de salles de classe, veuillez saisir un nombre estimé de salles de classe et fournir une explication dans la case des commentaires. [↑](#footnote-ref-17)
17. Les définitions largement acceptées de ces sous-groupes sont fournies à titre de référence uniquement, car nous savons que les descriptions et les critères de mesure des sous-groupes dépendent du contexte : **Filles** : filles et adolescentes d’âge scolaire. **[Enfants en situation de handicap](http://glossary.uis.unesco.org/glossary/map/terms/176)** : enfants d’âge scolaire présentant des déficiences, des limitations d'activité et des restrictions de participation. Une déficience est un problème de fonction ou de structure corporelle ; une limitation d'activité est une difficulté rencontrée par un individu dans l'exécution d'une tâche ou d'une action ; tandis qu'une restriction de participation est un problème rencontré par un individu dans son implication dans les situations de la vie courante. **Enfants** [**réfugiés**](https://www.unhcr.org/what-is-a-refugee.html) : enfants d’âge scolaire qui ont fui la guerre, la violence, les situations de conflits ou les persécutions et qui ont traversé une frontière internationale pour trouver la sécurité dans un autre pays. **Enfants** [**déplacés à l'intérieur de leur pays**](https://emergency.unhcr.org/entry/250553/idp-definition) : enfants d’âge scolaire qui ont été forcés ou contraints de fuir ou de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison de ou pour éviter les conséquences d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, et qui n'ont pas franchi une frontière étatique internationalement reconnue. **Enfants** [**non scolarisés**](http://glossary.uis.unesco.org/glossary/en/home) : les enfants d’âge scolaire qui ne sont pas scolarisés ou qui ne vont pas à l'école. Les enfants non scolarisés englobent à la fois les abandons scolaires et les enfants qui n'ont jamais été scolarisés. Ce deuxième groupe peut être constitué d'enfants scolarisés tardivement ou d'enfants qui n'iront jamais à l'école. Les **enfants issus de** [**minorités**](https://www.ohchr.org/EN/Issues/Minorities/Pages/internationallaw.aspx) **ethnoculturelles/linguistiques marginalisées** : enfants d'âge scolaire issus d'un groupe numériquement inférieur au reste de la population d'un État, en position non dominante, dont les membres - ressortissants de l'État - possèdent des caractéristiques linguistiques différentes de celles du reste de la population. [↑](#footnote-ref-18)